



Edito

A parution irrégulière N°80—février 2017

VŒUX DU MAIRE 2017	Page 1	VIE COMMUNALE	Pages 6-7-8
CONSEIL MUNICIPAL	Pages 2-3	RONDE DES EXPOS	Page 8
COMMISSION PETITE ENFANCE	Page 4	ETAT CIVIL	Page 8
COMMISSION FLEURISSEMENT	Page 5	VENTE COMMUNALE	Page 8
COMMISSION VOIRIE	Page 6	AGENDA	Page 9
INFOS ADMINISTRATIVES	Page 6	ANGLE HISTORIQUE	Page 10

NOUVELLE ANNÉE

VŒUX DU MAIRE 2017

Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, en mon nom personnel, au nom du conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, de santé, de bien-être dans notre village et de réussite dans vos projets qui vous tiennent à cœur pour cette nouvelle année.

Cette cérémonie nourrie de convivialité, d'échange et de partage est un moment important de la vie de notre mairie car elle nous permet de faire avec vous la synthèse de l'année.

Une année passée qui a été encore marquée par la montée de la violence dans notre pays et sur la scène internationale.

Nous aurons une pensée pour les habitants du village qui nous ont quittés en 2016 parfois de façon très tragique.

2016 a été une année charnière par rapport au monde rural à travers l'application des lois votées notamment NOTRe et ALUR.

Notre village a rejoint le 1^{er} janvier 2017 la Communauté Urbaine du Grand Reims avec 143 autres communes représentant ainsi 300 000 habitants, soit plus de la moitié des habitants du département de la Marne. Ce conseil communautaire est composé de 206 élus.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) redéfinit les compétences attribuées aux collectivités.

La Communauté Urbaine du Grand Reims se voit confier principalement les compétences dans le domaine scolaire, périscolaire, petite enfance, voirie, éclairage public, urbanisme, gestion des déchets, gestion des équipements touristiques et culturelles, développement du territoire au niveau économique et touristique. Suite à la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), la commune révisé son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme via le bureau d'études E3C de la SAFER. Une réunion publique d'information aura lieu dans les prochains mois pour présentation du diagnostic du territoire ainsi que du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) validés par les Personnes Publiques Associées (PPA).

Le réseau d'eau potable a été renouvelé fin 2016 dans les rues Astoin et de Romont. Le marché global de travaux de réfection (éclairage public et réseau orange inclus) des rues précitées lancé en 2016 par la commune s'élève à 152 374 € H.T. malgré une année budgétaire en transition avec la Communauté Urbaine du Grand Reims qui a désormais la compétence voirie.

Le terrain multisport est achevé depuis juillet. Les enfants ont déjà bien investi les lieux. Une aire de jeu pour la petite enfance sera mise en place prochainement.

La rénovation de l'éclairage extérieur et le nettoyage des abords de la salle des fêtes ont permis de la mettre en valeur.

Une rampe devra être aménagée à la place de l'escalier abîmé de ce bâtiment afin de se mettre en conformité par rapport à la norme d'accessibilité des personnes en situation de handicap.
Le kiosque va être mis en évidence par l'installation d'un éclairage extérieur.

Ludes va voir sa population augmenter d'environ 80 habitants avec son nouveau quartier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le bien vivre ensemble est aussi symbolisé par l'action des associations culturelles et professionnelles, l'engagement bénévole pour le fleurissement que nous tenons à saluer.

Un grand merci à celles et ceux qui donnent gracieusement de leur temps au service du collectif.

Nous tenons également à féliciter les parents pour les 11 naissances de l'année 2016.

Bonne année à tous.

Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 24-10-2016

ABSENTS : M. Marc BRIMONT (pouvoir à Mme Fanny SAYER)
M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE D'ADHÉRER** à l'association « Conseil National des Villes et Villages Fleuris » à partir du 1^{er} janvier 2017 dont la cotisation s'élève à 90 € par an.
- ❖ **S'ENGAGE**, à l'unanimité, à mettre en place des changements de pratiques de désherbage pour réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics et étudier l'utilisation de matériels alternatifs de désherbage au vu de la demande formulée par le SIAEP de la Région de Verzy auprès de toutes les communes adhérentes afin de lui faire bénéficier d'un meilleure subvention allouée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le renouvellement du réseau d'adduction potable, notamment celui dans l'emprise de la RD 26,
- ❖ **APPROUVE** l'avenant de transfert au profit de la société « Free Mobile » de la convention signée le 1er juillet 2004.
- ❖ **DÉCIDE DE MANDATER** le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence pour la réfection des rues Astoin et de Romont.
- ❖ **DÉCIDE D'ADHÉRER** à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, à raison de 0.50 €/habitant pour l'exercice 2017.
- ❖ **ACCEPTE** l'estimatif établi par le SIEM pour des travaux d'éclairage public concernant le parking de la salle des fêtes. Ces travaux sont estimés à 25 700.00 € H.T.
Le SIEM apportant une aide du montant hors taxes des travaux, il reste à la charge de la commune, la somme de 19 675.00 € H.T. à financer.

Questions diverses :

- Exposé sur les orientations de la communauté urbaine de Reims.
- Démontage des jeux de plein air près de la salle des fêtes, sollicité par la mairie pour malfaçon de la dalle et de la structure, constatée par huissier.
- Présentation du devis AB Entreprise pour l'installation et le raccordement des 24 motifs lumineux sur candélabres avec emplacements déterminés sur le village.
- Point sur la réunion du conseil d'école.

A noter : Loto LM L'Ecole, le samedi 4 février 2017 à 18h30 à la salle des fêtes de Mailly-Champagne,
Kermesse des écoles Ludes/Mailly-Champagne, le samedi 1^{er} juillet 2017 à 10h30 à la coopérative Palmer de Mailly-Champagne,
Kermesse des « Petits Bouchons », Le vendredi 23 juin 2017 à 18h30 au groupe scolaire de Ludes.

- Point sur l'assemblée générale de l'association « Premiers Pas ».
 - A noter : Loto de la crèche, le dimanche 29 janvier 2017 à 14h30 à la salle des fêtes de Ludes.
- Point sur la réunion de la CCVCMR :
 - Pour le site de Ludes : respect du budget scolaire, périscolaire et petite enfance. La CCVCMR va embaucher un directeur enfance jeunesse afin qu'il coordonne les T.A.P sur l'ensemble des 17 communes adhérentes.
- Remerciement à M. David Beauvois pour la réparation, à titre bénévole, des vélos de la maternelle.
- Bilan de l'opération « villages et coteaux propres » menée par la section locale.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DU 15-12-2016

ABSENTS : Mme Christelle SOHET (pouvoir à M. Alain TOCUT)
 M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)
 M. Damien DUMARGNE (pouvoir à Mme Fanny SAYER)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE de valider** le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise S.R.T.P. pour un montant de 125 836.60 € H.T. pour la réfection des rues Astoin et de Romont.
- ❖ **ACCEPTE** l'estimatif établi par le SIEM pour des travaux d'éclairage public concernant les rues Astoin et de Romont. Ces travaux sont estimés à 17 050.00 € H.T.
 Le SIEM apportant une aide du montant hors taxes des travaux, il reste à la charge de la commune, la somme de 13 087.50 € H.T. à financer.
- ❖ **APPROUVE** les modifications du parcellaire cadastral compte tenu de l'agencement actuel du lotissement « Les Bas de Ludes », il apparaît nécessaire de passer des parcelles telles que les rues, les sentes piétonnes... au domaine non cadastré, dit public.
- ❖ **DONNE** mandat au Centre de gestion pour la procédure de passation d'un marché public d'assurance statutaire.
- ❖ **INSTAURE** le projet de RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour le cadre d'emploi d'adjoint administratif suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Marne.

Questions diverses :

- Exposé sur les orientations de la communauté urbaine du Grand Reims.
- Dissolution au 1^{er} janvier 2017 du SIAEP et du syndicat intercommunal de réalisation du Fond de la Cuche par arrêtés préfectoraux.
- Prise de connaissance du non exercice du Droit de Prémption Urbain sur la propriété appartenant aux :

M. Jordan GERLIER et Mme Aurélie MAGNIES sise 10 rue de la Briqueterie

- Point sur l'avancement du PLU.
- Suite à une demande de quelques riverains situés rue de la Libération, la commission des voiries refuse de mettre deux panneaux STOP rue de Reims à l'intersection de la rue Jacques Haimart. Elle opérerait plutôt pour une zone à 30 km/h. L'installation du panneau radar mobile prêtée par le Groupama, rue de Reims, a démontré une vitesse moyenne de 43.5 km/h du 02 juillet au 04 août 2016.

Rappel : un panneau radar mobile installé du 12 février au 03 mars 2015, rue de Puisieux avait conclu à une vitesse moyenne de 52.9 km/h.

La commission des voiries va également se pencher sur ce problème de vitesse du fait d'une circulation piétonne et motorisée plus accrue par l'attrait du Carrefour Contact et du multisport.

- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 16 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.
- Les sapins non décorés par les riverains, installés aux abords de leur propriété seront récupérés pour faire des îlots à différents endroits du village (église, rue Jacques Haimart...).
- Commission scolaire : a été recruté par la CCVCMR un directeur enfance jeunesse.
- Le lycée LaSalle de Reims-Thillois remercie la municipalité d'avoir offert des bouteilles de champagne étant donné qu'il avait mis à disposition des lycéens pour la vendange de la vigne communale.
- Des cours de couture seront mis en place par Mme Bernadette Ranson, à titre bénévole, à la salle des fêtes, début 2017. (Jour et heure à définir)

LE MAIRE, Nicolas RULLAND.

COMMISSION

PETITE ENFANCE



Le vendredi 16 décembre, les enfants de maternelle et des Petits Bouchons ont assisté à un spectacle de la compagnie des tiroirs intitulé "Ce n'est pas commode".

Dans l'après-midi, le Père Noël est venu leur rendre une visite. Les enfants ont déballé leurs cadeaux et ils ont pu faire une photo avec lui avant qu'il ne reparte. Ils se sont mis à table autour d'un goûter et sont tous repartis avec un sachet de chocolats.

A l'année prochaine Père Noël.....

Adjointe commission scolaire, Fanny SAYER.



En ce début d'année faisons un bilan de l'année 2016 et des projets pour 2017.

En 2016 nous avons vu l'arrivée des hommes « au Vermorel », un caviste rue de Mailly et un laboureur avec son cheval rue Haimart et la pose des panneaux « première fleur » aux entrées de Ludes.

La visite du jury régional du comité de fleurissement le 2 août 2016, nous a permis de faire un point sur les réalisations déjà en place et celles à venir afin que Ludes puisse concourir pour la « deuxième fleur » en 2019.

Pour 2017, nous nous donnons comme objectif les aménagements des entrées du village et des massifs de pleine terre, en particulier autour de la salle des fêtes. Une haie arbustive prendra place près de la cour des « Petits Bouchons » afin de les préserver des regards depuis la rue des Brugnottes.

Je vous donne dès maintenant rendez-vous : **samedi 13 mai**
devant la mairie à 10h,
pour la plantation des fleurs d'été.

Venez nombreux à ce moment convivial pour participer au cours d'une belle promenade bucolique dans notre village à la plantation des fleurs.

Lors de la cérémonie des vœux du Maire :

- ont été récompensés par une rose et une bouteille de champagne de la vigne municipale des « greffières » :



Bellaire Yvon, Boquaire Annie, Collet Gérard, Dumangin Jean-Claude, Dumargne Mélanie, Emery Eliane, Faille Philippe, Garcia Odile, Georgeton Françoise, Jorez Sandrine, Lion Gilles, Mailliet Gérard, Maltot Michel, Michel Christine, Philippe Gilbert, Philippe Sylvie, Quatresols Annie, Quatresols Denis, Rochette James, Sohet Franck, Thévenin Bernard, Tourte marc, pour leur participation aux plantations, Vogué Alain pour les soins apportés au jardin scolaire et Jorez Jean-Claude pour sa participation aux décorations de Noël.

- ont été également récompensés par un panier garni :
 Quenardel Michel et Lecom père Gérard.

- Michel gère seul l'entretien du Craon de Ludes, c'est-à-dire : retire les fleurs d'hiver, prépare les jardinières avec le nouveau terreau, plante les fleurs d'été, les arrose, retire les fleurs d'été, replante les fleurs d'hiver, s'occupe aussi des sapins de Noël et du salage du Craon dès que cela est nécessaire.

- Gérard gère seul l'entretien de la place de notre village c'est-à-dire : arrose 3 fois par semaine les jardinières, ramasse les feuilles voire les crottes de chien et désherbe le massif du kiosque. Il participe également, des après-midis entiers, lors du retrait des fleurs, à la mise en place du terreau et à la distribution des sapins dans la commune.

Un grand MERCI à ces deux personnes si dévouées à la vie de notre village.

Vu les résultats, « l'opération terreau magique » est reconduite !

Rappel : ce terreau professionnel (disponible uniquement pour les collectivités) contient de l'engrais pour 5 mois et un rétenteur d'eau. Le sac de 70L est vendu 15 €.

Passez vos commandes avant le 19 mars 2017 en mairie. Pour le règlement, les particuliers déposeront un chèque à l'ordre de l'ACSL ou si vous possédez un compte-clients Compas une facturation sur votre compte est possible. La livraison aura lieu la semaine du 10 avril à votre domicile.

Pour tout renseignement me joindre au 06.37.35.55.42.

Allez Luyats à vos balais, binettes et arrosoirs pour que Ludes en 2017 soit joli, fleuri et « Coquet ».

Adjointe fleurissement, Christelle SOHET.



Suite au courrier de la société de transport des bus scolaires, nous demandons aux conducteurs de respecter

P'interdiction de stationner devant le kiosque de 7h45 à 18h00

afin de faciliter et sécuriser les manœuvres des bus ou des camions de livraison.

Les véhicules doivent stationner sur les places matérialisées de la place de la République, rue Carnot ou devant l'ancienne agence postale.

Nous faisons appel à votre civisme et nous vous remercions de votre compréhension.

Adjoint voirie, Jean-Pierre JOREZ.

INFOS

ADMINISTRATIVES

SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS:

L'autorisation de sortie de territoire des mineurs est applicable depuis le 15 janvier 2017



- L'autorisation de sortie du territoire (AST) est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique également à tous les voyages qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...) dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale ;

- Elle ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage requis (en fonction des exigences du pays de destination et de sa nationalité, soit une carte nationale d'identité, soit un passeport avec ou sans visa) ;

- L'AST est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.

- Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire (cerfa n° 15646*01) étant accessible sur le site internet www.service.public.fr.

Photocopie obligatoire de la carte d'identité ou du passeport du signataire qui accompagnera le CERFA.

PLU: RÉUNION PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME :



Une réunion publique se tiendra

MARDI 4 AVRIL

Salle des fêtes à 18h00

pour information sur le diagnostic du territoire ainsi que sur le projet d'aménagement et de développement durable.

VIE

COMMUNALE

SOIREE CHIC DETAIL CHOC



LUD' ATTITUDE organise une soirée animée,

SAMEDI 11 MARS

Salle de fêtes à 19h30

par DJ Ludo comme l'année dernière ou la célèbre tartiflette maison vous sera servie.

Habillez-vous chic avec un détail décalé et amusant.

Entrée : 20 €

10-15 ans : 12€

Enfants de moins de 10 ans : gratuit.

Réservations avant le 4 mars.

Renseignements au 06.98.91.14.63.

Possibilité de régler les boissons par carte bancaire.



CONCERT DE PRINTEMPS



L'HARMONIE DE LUDÉS vous propose son « Concert de Printemps ».

DIMANCHE 19 MARS

Salle des fêtes à 16h00

A cette occasion, elle a invité L'HARMONIE DE VERBERY à jouer de concert avec elle, pour votre plus grand plaisir.

REUNION D'INFORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES:



Réunion d'information sur les énergies renouvelables, principalement l'éolien.

VENDREDI 24 MARS

Salle des fêtes à 20h30

Animée par M. TOCUT Alain, habitant du village, Chargé de relation EDF.
Présentation de données, photos et statistiques.
Questions-réponses.



Il n'y a rien à vendre que de la culture générale à acquérir.

CHASSE AUX OEUFs:



LUD'ATTITUDE organise une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de moins de 12 ans.

SAMEDI 1^{er} AVRIL

Parc Canard-Duchêne de 15h00 à 17h00.



PANIQUE AU MINISTERE:

L'année dernière vous avez aimé la troupe Mandy Comédie. LUD'ATTITUDE leur a demandé de revenir avec cette année la pièce « panique au ministère ».



SAMEDI 1^{er} AVRIL

Salle des fêtes à 20h30

Entrée gratuite

Synopsis :

Gabrielle est la chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes, et Sara sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée... L'arrivée d'Éric, jeune homme de ménage de 20 ans son cadet, ne va en rien régler ses problèmes et va même faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire !



LES PETITES MAINS



Les petites mains de Ludes vous proposent d'apprendre ou de vous perfectionner en couture, tricot ou broderies.

A plusieurs, c'est beaucoup plus facile et agréable !

Si vous êtes intéressées et que vous voulez les rejoindre, vous pouvez contacter

Bernadette au 06.13.63.33.59.

L'atelier aura lieu à la salle des fêtes du bas entre 14h00 et 17h00, le jour reste à déterminer en fonction des inscriptions.

JUMELAGE:



Comme beaucoup d'associations le Comité de Jumelage souffre d'un manque de renouvellement de ses membres.

Nous faisons appel à vous tous pour venir nous rejoindre.

Cette année les manifestations prévues sont les suivantes :

- dimanche 5 mars à 14h30 loto à Ludes,
- du vendredi soir 23 au 25 juin voyage à Sörngenloch, accueil dans les familles et excursions,
- du 8 au 13 juillet accueil et séjour des enfants de Sörngenloch à Ludes,
- 11 et 12 novembre rencontre à mi-chemin en Allemagne.

Toute l'équipe du Comité de Jumelage vous souhaite la bienvenue ... si vous le désirez.

RONDE



DES EXPOS

Le kiosque fêtera la saint Valentin pendant le mois de février grâce à Mme Delabryère Pascale.

Au mois de mars, nous voyagerons dans les vignes pour y retrouver l'exposition « **Cabanes de Vignes** » avec des photos inédites. Cette nouvelle exposition photographique permettra de retracer ces repères visuels dans le paysage, aussi considérés à l'époque comme outils de travail, ou lieu social (fêtes de famille ou cachettes).



ÉTAT

CIVIL

NAISSANCE :

Avec nos meilleurs vœux de bienvenue

GILBERT Maël et Noé
30 décembre 2016

GONZALEZ Sacha
16 janvier 2017

DÉCÈS :

Avec nos sincères condoléances

JOREZ Michel
25 octobre 2016

VENTE

MATERIEL



A vendre, avant le 1^{er} mars :

- 4 petites chaises d'école maternelle, 20 € le lot.
- casiers de 36 boîtes postales et son socle de 4 boîtes, avec toutes les clefs, 100 € le lot.

Renseignements à la mairie, tel 03.26.61.12.50.



AGENDA

Dimanche 5 mars

Loto Jumelage
Salle des fêtes à 14h30

Vendredi 24 mars

Réunion énergies
renouvelables
Salle des fêtes à 20h30

Mardi 4 avril

Réunion PLU
Salle des fêtes à 18h00

Dimanche 19 mars

Concert de Printemps
Harmonie de Ludes
Harmonie de Verbery
Salle des fêtes à 16h.

Jedi 20 avril

Repas des Anciens
Salle des fêtes à 12h

Mardi 25 avril

Don du sang
Salle des fêtes du bas
16h-19h30

Samedi 11 mars

Soirée
« chic détail choc »
Salle des fêtes à 19h30

Samedi 1er avril

Chasse aux œufs
Enfants -12 ans
Parc Canard-Duchêne
de 15h à 17h.

Samedi 1er avril

Théâtre
« panique au ministère »
Salle des fêtes 20h30


ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
23 AVRIL - 7 MAI 2017
De 8h00 à 19h00


LÉGISLATIVES
2017
11 JUIN 18 JUIN
De 8h00 à 18h00

***Une Ludéenne en peinture par
Sobeslav Hippolyt Pinkas 1827-1901***

Adrienne DENONCIN, née à Ludes le 05/02/1835.
Fille de Eugène Edouard Denoncin, cordonnier, et de Marie Louise Beau.

Elle épouse Sobeslav PINKAS en 1859.

Hippolytus Soběslav Pinkas est né le 7 Octobre 1827 à Prague. Il est le plus âgé des quatre enfants d'un avocat et homme politique Adolf Pinkas (1800-1865) et son épouse Caroline, née von Schauroth (1804-1885). D'après l'ascendance paternelle sa grand-mère était française.



Après des études à l'école secondaire, il a commencé à étudier à l'Université Charles-Ferdinand à Prague. Pendant les études, le prénom Hippolyte (français) a été ajouté à Soběslav (tchèque).

Depuis 1849, il étudie la peinture à Prague dans l'atelier de Christian Ruben, où après deux ans sur les conseils de Josef Manes, il partit étudier à l'Académie de Munich.

Plus tard, il part étudier en France, à Paris, où il rencontre Adrienne Denoncin de Ludes et en 1859 elle l'épouse.

Le couple a eu deux enfants, Ladislav (1863) et Georgina (1867) et en 1869 ils s'installent en Bohême. Adrienne est décédée en 1882 pendant les vacances d'été dans un chalet à Budy près de la rivière Sazava.

Le 30 décembre 1901, Pinkas est mort à Prague sur l'île de Kampa. Il a été enterré au cimetière de Sazava à côté de son épouse Adrienne Denoncin.



Autoportrait de Pinkas

Toute l'histoire de Ludes sur internet : <https://www.ludeslecoquet.fr/>

Guy Georgeton.

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h30,
mercredi de 9h30 à 11h30,
jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.
Tél. : 03 26 61 12 50

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Lundi, mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
jeudi de 9h à 12h,
vendredi de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h